



OFFRE D'EMPLOI

CONSEIL DES ANICINAPEK DE KITCISAKIK

« L'usage du masculin inclut le féminin et ne se veut aucunement discriminatoire. »

TITRE DU POSTE: Enseignant en co-enseignement de niveau primaire

RESPONSABILITÉS :

Sous la responsabilité du superviseur pédagogique, le titulaire du poste dispense des activités d'apprentissage et de formation aux élèves et il participe au développement de la vie étudiante de l'école Mikizicec. L'enseignant en co-enseignement doit prioriser une intervention préventive, agir en concertation dans une vision systémique, donner la matière en considérant les besoins et capacités des étudiants, le tout dans une saine communication avec les partenaires.

FONCTIONS:

- Enseigner selon les attentes du programme de formation selon les exigences de l'école;
- Collaborer avec l'équipe école en participant aux différents comités;
- Posséder la capacité d'assumer une bonne gestion de classe;
- Collaborer à l'atteinte des objectifs d'un plan de réussite de l'école
- Préparer et planifier les cours;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- 32 heures par semaine;
- 4 jours de présence enfant;
- Transport collectif disponible à partir de Val-d'Or;
- Mesure de rétention mensuelle de 500\$, selon les conditions;

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire en enseignement au préscolaire et primaire ;
- Détenir un permis d'enseignement;
- Posséder 1 à 3 ans d'expérience en lien avec le poste;
- Aptitudes en relations interpersonnelles;
- Autonomie, discrétion et confidentialité;
- Connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- Absence d'antécédents judiciaires, en lien avec le poste;
- Connaissance de la langue et de la culture algonquine serait un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation et leur curriculum vitae, à l'attention de :

Sharon Wylde

Directrice de l'éducation

Courriel : sharon.wylde@kitcisakik.ca

Télécopieur : (819) 736-3012